



Covid-19 : réorganisation de la restauration scolaire

Comme l'ensemble de la population, le personnel de la Ville est fortement touché par la Covid-19 : personnes vulnérables qui ne peuvent pas venir travailler dans les établissements, cas contacts et cas positifs.

Ces absences arrivent alors que la charge de travail des professionnels des écoles est forte : nettoyage renforcé, aération des locaux, lavages réguliers des mains des enfants et encadrement des enfants.

La Ville salue l'engagement de ces agent-es - ATSEM, agent-es d'entretien et d'office, animateur-rices, chef-fes d'équipes, animateur-rices référent-es et relais, agent-es de la cuisine centrale et ensemble du personnel de la direction éducation jeunesse – qui depuis de nombreux mois s'adaptent aux protocoles sanitaires et œuvrent sans relâche pour assurer un accueil de qualité.

Malgré le renfort de personnels d'autres services et les efforts soutenus pour recruter, il n'est

plus possible d'accueillir quotidiennement l'ensemble des enfants à la restauration.

Pour éviter des fermetures complètes de restaurants scolaires, la Ville doit limiter le nombre d'enfants à la cantine.

Il est demandé à chaque famille de réduire d'un jour par semaine la fréquentation de son enfant (sauf s'il ne déjeunait déjà qu'une fois par semaine à la cantine), chaque semaine jusqu'aux vacances de Noël. Le choix du jour est laissé à la famille.

Afin de faciliter l'organisation des familles, le délai de désinscription a été réduit à 48 heures, il est donc possible d'annuler :

- Le repas du lundi : le jeudi qui précède avant midi.
- Le repas du mardi : le vendredi qui précède avant midi.
- Le repas du jeudi : le mardi qui précède avant midi.
- Le repas du vendredi : le mercredi qui précède avant midi.

Cette démarche peut être effectuée directement sur [l'espace personnel kiosque](#) dans le menu Repas : Commande/Annulation.

La Ville a bien conscience des difficultés que cette décision crée pour les familles, mais c'est la seule possibilité de maintenir quotidiennement un service ouvert pour toutes et tous. La Ville compte sur les parents d'élèves pour une prise en compte la plus rapide possible de cette demande exceptionnelle.

Les familles reçoivent un mail et un sms ce jour les informant de cette nouvelle organisation.